

**CONSEIL DU BUREAU  
DE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L' AISNE**

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU 16 OCTOBRE 2024**

L'AN 2024, le 16 OCTOBRE, les membres du Bureau de l'Office Public de l'Habitat de l'Aisne se sont réunis au lieu ordinaire des séances.

**Etaient présents :**

MM. GRZEZICZAK, Président, et RAMPENBERG, Vice-Président.  
MM. CREMONT, DELHAYE et LIEZ, Mme MARICOT, Administrateurs.

**Pouvoir :** M. MUZART, Administrateur, à M. GRZEZICZAK

**Assistés de :** M. DOURLIN, Directeur Général.

Mmes BEGAT, MOINAT et PLANCKAERT, MM. ROBERT et TOMBOIS, Directeurs de services.

Mme PESCE, Chargée des Politiques Locales.

***Début de séance à 10 h 00 – le quorum étant atteint, sous la présidence de Monsieur Freddy GRZEZICZAK, Président.***

**ORDRE DU JOUR**

**VENTE DE LOGEMENTS – CANDIDATURES ACQUEREURS**

Dans le cadre de son Plan Stratégique du Patrimoine, le Conseil d'Administration de l'OPH de l'Aisne, lors de sa réunion du 15 décembre 2023, a décidé de poursuivre la vente de logements.

Il est demandé au bureau de se prononcer sur les candidatures d'acquéreurs suivantes:

**BEAUTOR – 03 RUE DU FOSSE CANON**

Conformément à la législation HLM, une procédure de vente a été lancée auprès de l'ensemble des publics, au prix délibéré par le Conseil d'Administration soit 89 230 € pour ce logement individuel de type 4 d'une surface de 89,90 m<sup>2</sup>.

Ce logement, vacant depuis le 23 décembre 2023, fait l'objet d'une candidature.

Il s'agit de Monsieur et Madame PERICLES Fenol et Marie, locataires du parc social hors département, domiciliés 8 rue du Pré Botin à PROVINS (77160), qui souhaitent en faire l'acquisition au prix délibéré de 89 230 €, au titre de résidence principale.

CHAUNY – 21 ALLEE DE LA JUSTICE

Conformément à la législation HLM, une procédure de vente a été lancée auprès de l'ensemble des publics, au prix délibéré par le Conseil d'Administration soit 80 300 € pour ce logement individuel de type 3 d'une surface de 70,73 m<sup>2</sup>.

Ce logement, vacant depuis le 03 août 2024, fait l'objet d'une candidature.

Il s'agit de Madame CARON Anne, tiers hébergée, domiciliée 16 rue André Ternynck à CHAUNY (02300), qui souhaite en faire l'acquisition au prix délibéré de 80 300 €, au titre de résidence principale.

DANIZY – 07 RUE DU POLYGONE

Conformément à la législation HLM, une procédure de vente a été lancée auprès des locataires occupants, au prix délibéré par le Conseil d'Administration soit 53 174 € pour ce logement individuel de type 3 d'une surface de 66,03 m<sup>2</sup>.

Il s'agit de Monsieur BALITOUT Aurélien et Madame CAMPION Alexandra qui sont locataires du logement depuis le 13 novembre 2018, qui souhaitent en faire l'acquisition au prix délibéré de 53 174 €, au titre de résidence principale.

LAON – 18 RUE DES JONQUILLES

Conformément à la législation HLM, une procédure de vente a été lancée auprès de l'ensemble des publics, au prix délibéré par le Conseil d'Administration soit 88 625 € pour ce logement individuel de type 4 d'une surface de 78,29 m<sup>2</sup>.

Ce logement, vacant depuis le 05 juin 2024, fait l'objet d'une candidature.

Il s'agit de Madame SAUVREZY Audrey, tiers privée, domiciliée 3 place du 14 juillet 1789 à BRUYERES ET MONTERAULT(02860), qui souhaite en faire l'acquisition au prix délibéré de 88 625 €, au titre de résidence principale.

VAUX ANDIGNY – 10 RUE BONAPARTE

Conformément à la législation HLM, une procédure de vente a été lancée auprès de l'ensemble des publics, au prix délibéré de 59 000 € (53 284 € + 10,72% de marge autorisée) par le Conseil d'Administration pour ce logement individuel de type 4 d'une surface de 76,59m<sup>2</sup>.

Ce logement, vacant depuis le 18 octobre 2023, fait l'objet d'une candidature.

Il s'agit de Monsieur CLEMENT André et Madame CARLI Catherine, tiers privés, domiciliés 495 chemin de la Monnaie à VERGEZE (30310), qui souhaitent en faire l'acquisition au prix délibéré de 59 000 €, au titre de l'investissement.

VENIZEL – 69 RUE NEUVE

Conformément à la législation HLM, une procédure de vente a été lancée auprès de l'ensemble des publics, au prix délibéré par le Conseil d'Administration soit 114 500 € pour ce logement individuel de type 4 d'une surface de 88,07 m<sup>2</sup>.

Ce logement, vacant depuis le 26 mars 2024, fait l'objet de deux candidatures.

Il s'agit de :

- 1) Monsieur ZERROUKI Mohamed, locataire du parc social hors département, domicilié 12 ter rue de l'ingénieur Robert Keller à PARIS (75015), qui souhaite en faire l'acquisition au prix délibéré de 114 500 € au titre de résidence principale.
- 2) Monsieur PETIT Gaëtan, tiers hébergé, domicilié 2 rue de la Poste à MERCIN ET VAUX (02200), qui souhaite en faire l'acquisition au prix délibéré de 114 500 € au titre de résidence principale.

Il est proposé au Bureau de se prononcer sur la vente, selon l'ordre d'arrivée des candidatures, au profit de Monsieur ZERROUKI Mohamed.

En cas de rétractation de ce candidat, de se prononcer sur la vente au profit du candidat suivant, à savoir Monsieur PETIT Gaëtan.

A l'appui des informations complémentaires données, le Bureau, à l'unanimité des votants, autorise les ventes de logements ci-dessus aux prix et conditions proposés.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.

Le Président,  
Freddy Grzeziczak.

